

Déclaration sur la diversité et l'inclusion

L'Office européen des brevets s'engage à promouvoir un environnement de travail où chaque individu se sent respecté, soutenu et habilité à contribuer pleinement à la réalisation de nos objectifs communs.

Notre statut reflète cet engagement, l'article premier bis affirmant le principe de non-discrimination et l'article 5 renforçant le principe de l'égalité des chances. Ces dispositions guident notre travail quotidien et garantissent que nos politiques et pratiques préservent l'équité, la dignité et le respect de tous. En accueillant un large éventail de perspectives et d'expériences, nous renforçons la qualité de notre travail et l'impact de nos services.

En tant qu'employeur, nous encourageons activement l'inclusion à chaque étape du parcours professionnel. Nous valorisons la diversité des talents et nous veillons à garantir à tous nos agents l'accès à des opportunités de développement et d'avancement. En encourageant la collaboration et la compréhension mutuelle, nous nous efforçons de créer un environnement où chacun peut s'épanouir et donner le meilleur de lui-même.

Nous sommes fiers de la communauté multiculturelle de l'Office. Ce réseau unique de collaborateurs issus de tous nos États contractants enrichit notre culture, favorise la créativité et renforce notre capacité à fournir l'excellence.

La diversité et l'inclusion, associées à notre engagement en faveur du développement durable, constituent le fondement d'une organisation résiliente, innovante et tournée vers l'avenir. Nous sommes à l'écoute de notre personnel grâce à des enquêtes et nous suivons de manière transparente nos progrès en matière de diversité et d'inclusion à l'aide d'indicateurs clés de performance accessibles au public.

Notre diversité est notre force. Ensemble, nous garantissons que l'OEB soit un modèle de collaboration et d'excellence en Europe et au-delà.

**Nous encourageons
activement l'inclusion à
chaque étape du parcours
professionnel**